ROYAUME DU MAROC
LE CHEF DU GOUVERNEMENT
DELEGATION GENERALEA
L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE ET A LA REINSERTION
Prison Locale AIT MELLOUL 1

# Avis d'achat sur bon de commande N°57-2026PLAM1

Le Directeur de la prison locale AIT MELLOUL1 procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Achat de gasoil pour la prison locale Ait Melloul 1.**

- Consistance de la prestation :

| Désignation | Unité | Quantité |
|---|---|---|
| Gasoil ppm 10 | Litre | 1500 |

- Lieu d'exécution : **PRISON LOCAL AIT MELLOUL 1**

- Délai et conditions d'exécution : **02 jours** à partir du lendemain de la date de notification de la commande ferme.

-Date et heure limite de réception des devis des concurrents : 19 NOV 2026 à 12h00

-Vu l'urgence, le bon de commande sera résilié si le titulaire n'a pas respecté le délai d'exécution.

- Seules les entreprises spécialisées au domaine sont autorisées à la participation à cette commande l'ICE faisant foi .

-Le concurrent retenu devra confirmer son offre et présenter à l'administration une copie du statut de la société et au moins une attestation de référence dans les 24 h suivant la notification de lettre de demande de confirmation qui lui sera adressée.

-Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**.

**Le directeur**

Directeur
Prison Locale Aït Melloul ①
ANAYA Hassan